

L'OFFICE CHORAL AUGUSTINIEN DANS LE CODEX DE LEODEGUNDIA (ESCORIAL A.I.13)

LES INFLUENCES D'ISIDORE ET DE FRUCTUEUX

C'est au regretté Père Luc Verheijen qu'appartient, parmi tant d'autres mérites, celui d'avoir clarifié la situation de l'*Ordo Monasterii feminis datus* au sein de l'ensemble singulièrement complexe que forment les diverses pièces de la « Règle » augustinienne¹). Dans les deux seuls manuscrits qui la contiennent, le *Scorialensis* a.I.13 (Xe siècle) et le *Casinensis* 331 (XIIIe siècle), cette version féminine de l'*Ordo Monasterii* s'intercale entre des éléments de l'*Obiurgatio* et de la *Regularis Informatio*, avec lesquels elle constitue ce que Verheijen appelle l'*Epistula longissima*. Mais tandis que le codex de l'Escorial présente l'*Ordo* au complet, celui du Mont-Cassin n'en donne que trois courts fragments, parmi lesquels la description de l'office choral (OM 2) ne se trouve pas. C'est donc au seul manuscrit de l'Escorial, copié en 912 par la moniale Leodegundia²), qu'on est réduit pour l'étude de cet office assez singulier, dont nous voudrions faire l'objet du présent article.

Que l'*Epistula longissima*, et en particulier l'*Ordo monasterii* au féminin, soit d'origine espagnole, Verheijen l'a bien montré. Mais cette localisation sûre ne s'accompagne pas d'une datation également obvie. A cet égard, l'office choral du *Scorialensis* peut jouer un rôle décisif, car ses relations avec d'autres offices espagnols devraient permettre de l'ordonner chronologiquement par rapport à ceux-ci. Dès 1953, Verheijen l'a donc examiné avec soin, en le comparant avec les Règles d'Isidore de Séville et de Fructueux de Braga³). Quatorze ans plus tard, il l'a de nouveau rapproché de l'office isidorien, sans parler cette fois de Fructueux, mais en ajoutant d'autres points de comparaison: les offices mozarabes du *Liber Ordinum* et du *Liber Sacramentorum*⁴). Enfin, dans

¹) L. VERHEIJEN, *La Règle de saint Augustin*, t. I, Paris, 1967, p. 11-12 et 140-145; t. II, p. 209. Cité: *La Règle*.

²) Sur cette date discutée, voir VERHEIJEN, *La Règle*, t. I, p. 41-42. Description des deux manuscrits: *ibid.*, p. 40-47.

³) M. VERHEIJEN, *La «Regula sancti Augustini»*, dans *Vigiliae Christianae* (1953), p. 27-56 (voir p. 47-56). Cité: *La Regula*.

⁴) *La Règle*, t. II, p. 209-212.

une mise à jour de ses travaux qui remonte à 1975 mais n'a été publiée qu'en 1985, le grand chercheur a de nouveau formulé la thèse qu'il avait élaborée dès ses premières investigations⁵): comparé à celui d'Isidore, l'office de notre *Regula Puellarum* — nous désignerons désormais le texte de Leodegundia par ce nom qu'il se donne à lui-même — s'avère plus ancien, sa terminologie restant plus proche de celle de l'*Ordo Monasterii* augustinien. Là où il emploie avec ce dernier *lucernarium* et *nocturnae orationes*, Isidore use de vocables apparemment plus récents: *uespera* et *uigiliae*. L'évêque de Séville montrant clairement par ailleurs qu'il connaît la Règle d'Augustin, il semble dépendre, en matière liturgique, de la forme particulière revêtue par l'office augustinien dans l'*Ordo Monasterii* au féminin.

Cependant ce n'est pas sans une certaine hésitation que Verheijen, dans son grand ouvrage de 1967, présentait ces conclusions. Modestement, il souhaitait qu'un «liturgiste de profession» scrutât de plus près les textes et contrôlât ses propres intuitions. C'est à cette invitation que nous voudrions répondre ici. Sans être un liturgiste professionnel, l'étude des règles monastiques anciennes nous a maintes fois conduit à nous pencher sur leurs indications en matière de prière commune. Au reste, c'est aussi et surtout en praticien de l'histoire littéraire que nous voudrions examiner ce problème, dont la solution, on le verra, ne suppose pas seulement des connaissances liturgiques, mais aussi et surtout une vue exacte de la méthode rédactionnelle employée par le compilateur de l'*Ordo Monasterii feminis datus*.

Pour le dire d'emblée en peu de mots, il nous semble que la *Regula puellarum* se situe à tous égards, aussi bien liturgiquement que littérairement, après la Règle d'Isidore. Entrevue un instant par Verheijen lui-même⁶), cette conclusion s'impose quand on suit la genèse du texte à partir de l'*Ordo monasterii* masculin, en l'éclairant au moyen des divers documents espagnols dont nous disposons. Notre travail consistera donc à commenter phrase par phrase le texte copié par Leodegundia. A maintes reprises celui-ci a déjà été publié intégralement⁷). Inutile de le reproduire ici comme un tout. Il suffira de

⁵) La Règle de saint Augustin. L'état actuel des questions (début 1975), dans *Augustiniana* 35 (1985), p. 193-263 (voir p. 249-250).

⁶) La Règle, t. II, p. 211-212: «Il n'est pas exclu, évidemment, que l'*Ordo Monasterii feminis datus* doive son *ordo officii* à saint Isidore, mais sa terminologie à la version féminine de l'*Ordo Monasterii*. Mais ce retour à une terminologie plus archaïque est-il concevable?». Voir aussi p. 216: dans une énumération des témoins du *Praeceptum longius*, la Règle de saint Isidore précède l'*Epistula longissima*, qui cependant précède elle-même la Règle de saint Fructueux (?).

⁷) G. ANTOLÍN, *Un Codex Regularum del siglo IX*, Madrid, 1908, p. 31; A.C. VEGA,

présenter ses éléments un à un, en synopse avec ses sources ou ses parallèles.

* *
*

Comme on pouvait s'y attendre, notre témoin commence par suivre presque exactement sa source habituelle, l'*Ordo Monasterii*⁸⁾. Après cette phrase d'introduction, cependant, le premier office décrit est déjà nettement différent:

ORDO MONASTERII II

Qualiter autem nos oportet orare uel psallere describimus: id est in matutinis dicantur psalmi tres: sexagesimus, quintus et octogesimus nonus.

REGULA PUELLARUM II-III

Qualiter autem uos oporteat orare uel psallere describimus uobis: in matutinis dicatur psalmi matutinarum tres, deinde responsum et laudes sequente ymno et dominica oratione.

Au lieu de désigner précisément les trois psaumes des matines, que l'*Ordo* faisait réciter chaque jour invariablement, la *Regula* leur donne un nom générique (*matutinarum*) qui indique sans doute un choix de pièces adaptées à l'heure, mais laisse place à une variation selon les jours⁹⁾. Isidore, qui ne parlera des matines qu'après l'office nocturne, les décrira de façon analogue: *quinta (missa) matutinorum officiorum*¹⁰⁾, sa *missa* de trois psaumes équivalant numériquement à ce qu'indiquent l'*Ordo* et notre *Regula*.

Tout en omettant les numéros des psaumes, celle-ci ajoute à la psalmodie quatre éléments non mentionnés par l'*Ordo*. Comme on va le voir, ces pièces se retrouvent toutes dans la description isidorienne de tierce, par où l'évêque de Séville commence son tableau de l'office. Il se

Una adaptación de la «Informatio regularis» de S. Agustín anterior al siglo IX para unas virgenes españolas, dans Miscellanea G. Mercati, t. II (Studi e Testi 122), Rome, 1946, p. 34-56 (voir p. 48-49, reproduit dans PLS 2, 349); M. VERHEIJEN, La Regula, p. 51; J. PINELL PONS, Las horas vigiliares del oficio monacal hispánico, dans Liturgica 3 (Scripta et documenta 17), Montserrat, 1966, p. 197-340 (voir p. 233); L. VERHEIJEN, La Règle, t. I, p. 140-141. Nous reproduisons ce dernier, mais sans les parenthèses indiquant les abréviations, ni les majuscules, ni la ponctuation.

⁸⁾ Cité d'après VERHEIJEN, *La Règle*, t. I, p. 148-149, sauf la ponctuation.

⁹⁾ Celle-ci existe-t-elle en Espagne comme en Italie, dans les offices romain et bénédictin?

¹⁰⁾ ISIDORE, *Reg.* 6, 4. Nous citons désormais S. Leandro, S. Isidoro, S. Fructuoso, *Reglas monásticas*, éd. J. CAMPOS RUIZ - I. ROCA MELIA, Madrid, 1971 (BAC 321), p. 90-125, mais en ajoutant au numéro du chapitre celui du paragraphe d'après PL 83, 867-894.

pourrait que, au moins dans sa rédaction, l'auteur de la *Regula* s'inspire d'Isidore, en omettant toutefois les deux leçons que celui-ci intercale entre le répons et les *laudes*¹¹). La même omission s'observera au *lucernarium*, office symétrique des matines et relevant comme elles, à l'époque mozarabe, de l'*ordo cathedralis*¹²). Au reste, même si sa rédaction est influencée par Isidore, l'auteur a sans doute en vue un office réel. Son oeuvre n'est pas une simple compilation littéraire, mais le témoin d'une liturgie vivante, comme le montrent les particularités qui la différencient de toutes ses sources.

ORDO MONASTERII II

Ad tertiam prius psalmus unus ad respondendum dicatur, deinde antiphonae duae, lectio et completorium. Simili modo sexta et nona.

REGULA PUELLARUM III

Ad tertia uero primum hunc recitandus est psalmus, deinde tres clausule literarum, post hec responsorium, lectiones due prophetica et apostolica, postremo laudes, ymnus et dominica oratio. Simili modo sexta et nona.

Entre un début et une fin nettement dépendants de l'*Ordo*, la *Regula* insère une description de tierce bien plus longue et assez différente. Les morceaux psalmiques passent de trois à cinq, et l'élément «responsorial», au lieu de se situer au début de la psalmodie, se place à la fin. D'une leçon on passe aussi à deux, la première de l'Ancien Testament, la seconde du Nouveau. Enfin l'unique conclusion de l'*Ordo* (*completorium*) est remplacée par trois pièces: *laudes*, hymne et oraison dominicale. A tous égards, l'office espagnol du Xe siècle est plus développé que son ancêtre africain.

Entre ces deux états des petites heures, Isidore présente une forme presque identique au second:

ISIDORE, *Regula* VI, 2

In tertia autem, sexta uel nona tres psalmi dicendi sunt, responsorium unum, lectiones ex uetere nouoque testamento duae, deinde, laudes, hymnus atque oratio.

Plusieurs adjonctions ou précisions séparent la *Regula Puellarum* de la Règle isidorienne. D'abord l'ajout du «psaume unique récité au

¹¹) Le *deinde* d'Isidore, qui précède *laudes*, passe avant *responsum* dans la *Regula Puellarum*. Celle-ci, au lucernaire, appellera le répons *responsorium* comme Isidore et placera *deinde* devant sa mention comme elle le fait ici.

¹²) Voir le Prologue du *Rituale Antiquissimum* de Silos (XIe s.), dans M. FÉROTIN, *Le Liber Mozarabicus Sacramentorum et les manuscrits mozarabes*, Paris, 1912, col. 770.

début», par lequel la *Regula* s'apparente à l'*Ordo*, malgré l'abandon du nom de «répons» qui désignait cet élément dans le texte-source. Ensuite la spécification des trois psaumes, appelés *clausulae litterarum* par allusion évidente aux sections alphabétiques du Psaume 118. Puis la détermination des leçons: l'Ancien Testament est représenté par un prophète, le Nouveau par l'Apôtre. Enfin le changement d'*oratio* en *dominica oratio*, dont on ne saurait dire s'il est réel ou seulement verbal: l'«oraison» d'Isidore n'était-elle pas déjà le Pater¹³)?

De ces différences entre Isidore et notre texte, la plus remarquable est la première. De prime abord, elle semble donner raison à Verheijen: plus proche de l'*Ordo* augustinien, la *Regula* paraît se situer entre celui-ci et l'évêque de Séville. Mais ce psaume «récité» des petites heures est autre chose que le «psaume à répondre» de l'*Ordo*. La «récitation» est, chez Isidore, réservée aux vigiles, par opposition à la «psalmodie» et au «chant» des matines¹⁴). Le rédacteur de la *Regula* semble se souvenir de cette terminologie tardive, en même temps qu'il fait certainement écho au texte primitif de l'*Ordo*. Sa mention du psaume initial apparaît ainsi comme une prescription composite, qui combine des éléments anciens et plus récents. Rien n'empêche qu'il se situe littérairement après Isidore aussi bien qu'après Augustin.

Cette position post-isidorienne se confirme quand on considère la réalité liturgique sous-jacente. A ce plan réel, il n'est pas probable que le psaume d'introduction de la *Regula* vienne d'Augustin. Si le rédacteur a certainement rapproché le «psaume à répondre» de l'*Ordo* de son propre «psaume récité», ce dernier vient sans doute de la tradition liturgique espagnole. Or il manque chez Isidore, témoin ancien de celle-ci. Unique élément propre à la *Regula*, dont l'office de tierce coïncide pour tout le reste avec celui d'Isidore, il fait figure d'ajout. L'évolution, en ces siècles, tend d'ordinaire à ajouter plutôt qu'à supprimer. Ce psaume initial apparaît donc comme un développement qui situe la *Regula* après Isidore.

Cette loi du développement se vérifie clairement quand on rapproche la *Regula* d'un document ultérieur, avec lequel Verheijen a eu le mérite de la comparer sur certains points, mais sans tirer du rapprochement toutes les conclusions qui s'imposent: le *Rituale*

¹³) Ce que le Maître appelle *dominica oratio* (RM 10, 31), Benoît le nomme simplement *oratio* (RB 7, 20).

¹⁴) ISIDORE, *Reg.* 6, 4. Peut-être la même distinction est-elle visée par FERRAND, *Vita Fulgentii* 27, 59: *psallendique suauiter aut pronuntiandi curam maximam gerere*.

antiquissimum de Silos¹⁵). Dans cet ordo du XI^e siècle, l'office des petites heures a les mêmes éléments que celui de la *Regula*. Avec celle-ci il s'accorde même à faire dire trois sections du Psaume 118, ainsi que des leçons des prophètes et de l'Apôtre. Au début, il a pareillement un psaume d'introduction¹⁶) (Ps 94 à tierce, Ps 53 à sexte), mais avant celui-ci il ajoute le *Deus in adiutorium* cher à Cassien et à saint Benoît, et à la fin il remplace la simple «oraison» d'Isidore et de notre *Regula* par quatre pièces: le *clamor*, le *kyrie eleison*, la *conpleturia* (sorte de collecte) et la *benedictio*.

Ainsi donc, de même que la *Regula* préfixait à l'office isidorien le psaume initial, de même le *Rituale antiquissimum* préfixe à l'office de la *Regula* le *Deus in adiutorium* bénédictin¹⁷) et le prolonge par une série de compléments. Dans cette chaîne évolutive, notre *Regula* du Xe siècle fait figure d'intermédiaire entre le VII^e siècle isidorien et le «Rituel» du XI^e. Plus proche, par sa sobriété, du premier que du second, elle a pu naître quelque temps avant l'époque de Leodegundia, mais tout indique qu'elle a vu le jour après Isidore.

Avec ce premier résultat dans l'esprit, poursuivons notre enquête:

ORDO MONASTERII II

Ad lucernarium autem psalmus responsorius unus, antiphonae quattuor, item psalmus unus responsorius, lectio et completorium. Et tempore oportuno post lucernarium omnibus sedentibus legantur lectiones. Post haec autem consuetudinarii psalmi ante somnum dicantur.

REGULA PUELLARUM III

Ad lucernarium autem psalmi tres, deinde responsorium et laudes et completorium. Et tempore oportuno post lucernarium hominibus sedentibus legantur lectiones. Post haec autem consuetudine completurie ante somno dicatur.

De nouveau, la *Regula* commence et finit comme l'*Ordo*, mais en substituant au lucernaire augustinien un office différent. Celui-ci est d'abord identique aux matines (trois psaumes, répons, *laudes*), mais il remplace ensuite leurs deux pièces finales (hymne et oraison dominicale) par un terme ambigu: *conpleturium*. Ce mot, avec la conjonction qui le précède, provient littérairement de l'*Ordo Monasterii*, mais que recouvre-t-il en fait? La symétrie des deux grandes heures du matin et du soir pourrait faire penser que le *conpleturium* de la seconde n'est pas autre chose que l'hymne et l'oraison dominicale de la première. Cependant le *Rituale* de Silos, on s'en souvient, prescrivait aussi, à la

¹⁵) FÉROTIN, *Lé Liber*, col. 774-775.

¹⁶) Manque dans l'*Ordo Quarte et Quinte coniuncte* (col. 775).

¹⁷) Soit dit sans préjuger de son origine.

fin de sexte, une *completuria* dont l'Incipit (*Deus qui orarum tempore*) indique clairement qu'il s'agit d'une formule eucharistique. On reste donc hésitant devant ce terme obscur, d'autant que le rédacteur l'appliquera plus loin, cette fois en accord avec d'autres documents¹⁸), à l'office terminal du jour, celui que nous appelons encore «complies».

Dans le présent ouvrage, en tout cas, il est probable que le rédacteur retient le mot de l'*Ordo* parce qu'il s'accorde avec la terminologie de son milieu espagnol. Vu l'époque des documents hispaniques qui appellent ainsi la conclusion de l'office, c'est là un indice de rédaction plutôt tardive.

Consultons maintenant la Règle isidorienne:

ISIDORE, *Regula* VI, 2-3

In uespertinis autem officiis primum lucernarium, deinde psalmi duo, responsorius unus et laudes, hymnus atque oratio dicenda est. Post uesperum autem congregatis fratribus oportet uel aliquid meditare uel de aliquibus diuinis lectionibus disputare conferendo pie adque salubriter tantoque meditando inmorari quoadusque completa officii possint occurrere. Ante somnum autem sicut mos est peracto completorio...

Comme la *Regula Puellarum*, bien que beaucoup plus discrètement, Isidore semble s'inspirer de l'*Ordo Monasterii*, dont il reproduit la séquence caractéristique: office vespéral, réunion de lecture, office de complies. Moins attaché que la *Regula* à la lettre du texte augustinien, il change le nom du premier office. Celui-ci s'appelle chez lui *uespertina officia* ou *uesperum*, tandis que *lucernarium* ne désigne plus la célébration entière, mais seulement sa première pièce.

Ce *lucernarium* isidorien est-il un psaume, comme les *psalmi duo* qui le suivent¹⁹), ou une formule analogue au *uespertinum* des manuscrits mozarabes, qui consistera en un répons, accompagné d'un ou de plusieurs versets²⁰)? En tout cas, cette pièce initiale des vêpres, qui se rapporte spécialement à l'allumage des lampes²¹), apparaît

¹⁸) Notamment les Règles du Maître (*RM* 34, 2, etc.) et de Benoît (*RB* 16, 2, etc.). Dans le *Rituale* de Silos, l'office s'appelle *completa* (col. 777-778) et se termine comme les autres heures par une *completoria* (collecte).

¹⁹) Ainsi l'entend J. PINELL, *Las horas*, p. 235; *San Fructuoso de Braga y su influjo en la formación del oficio monacal hispanico*, dans *Bracara Augusta* 22 (1968), p. 3-16 (voir p. 11-12 et 16), qui reconnaît aussi le psaume lucernaire dans le premier des dix de la *prima noctis hora* chez Fructueux. Dans le cas d'Isidore, une légère difficulté est le neutre *lucernarium*, au lieu du masculin que semble appeler *psalmus* sous-entendu.

²⁰) Ainsi FÉROTIN, *Le Liber*, p. XXXVIII et XLII. Cette interprétation nous paraît moins plausible, car elle rompt la symétrie entre matines (une *missa* de trois psaumes) et vêpres.

²¹) Cf. J. PINELL, *Vestigis del lucernari a Occident*, dans *Liturgica* 1 (Scripta et documenta 7), Montserrat, 1956, p. 91-149. L'auteur mentionne là le *lucernarium* d'Isidore (p. 135), mais sans se prononcer encore sur sa nature.

comme un élément ancien, dont l'omission ou la non-mention dans la *Regula Puellarum* fait plutôt figure de trait récent.

Quant au nom de l'office, le changement de *lucernarium* en *uesperum* est-il, comme le croyait Verheijen, la marque d'un état liturgique plus tardif que celui de la *Regula Puellarum*, où le terme n'est pas changé? En réalité, la différence entre Isidore et la *Regula* s'explique avant tout par la manière de chaque rédacteur, l'un servilement dépendant de l'*Ordo*, l'autre beaucoup plus indépendant. C'est cette attitude générale vis-à-vis du texte-source qui a occasionné le maintien de *lucernarium* dans la *Regula*, tandis qu'Isidore se sentait libre d'affecter le terme à la première pièce de l'office et d'appeler celui-ci autrement.

La servilité littéraire de la *Regula* suffit peut-être aussi à expliquer, nous l'avons vu, qu'elle maintienne le terme *completurium* de l'*Ordo* pour désigner globalement les deux dernières pièces du lucernaire²²), tandis qu'Isidore mentionne, là comme ailleurs, l'hymne et l'oraison. Quant au nom de *completurie* donné par la *Regula* à l'office du coucher, il s'apparente à l'expression qu'emploie Isidore: *completa officii*. Comme nous l'avons vu faire plus haut, la *Regula* combine donc ici un trait de l'*Ordo* africain et un autre de l'office espagnol. Cet amalgame lexicologique d'éléments anciens et plus récents ne préjuge pas de sa date. Elle peut fort bien avoir été rédigée après Isidore.

Avec cette section sur les vêpres et les complies, nous avons achevé la synopse de la *Regula* et de l'*Ordo Monasterii*. Celui-ci, désormais, ne sera plus représenté dans notre texte que par une trace à peine perceptible²³). Au contraire, les auteurs espagnols, Fructueux et Isidore, vont continuer de présenter des lieux parallèles. Le premier fournit presque tous les éléments du passage sur le repos nocturne:

FRUCTUEUX, *Regula*²⁴)

REGULA PUELLARUM III

1 (2) *Deinde ualefacientes inuicem ... Tunc demum pergentes ad cubilia...*

Deinde sibi ualefacientibus inuicem pergant ad cubacula sua.

²²) Pour PINELL, *Las horas*, p. 235, qui fait abstraction de l'*Ordo Monasterii*, il est «non improbable» que l'office vespéral de la *Regula* possède un texte euchologique propre, désigné par *completurium*, qui le différencie de toutes les autres heures. Si *completurium* y a déjà ce sens, ajouterons-nous, c'est là de nouveau un trait plutôt récent.

²³) Voir ci-dessous, note 30.

²⁴) Nous citons J. CAMPOS - I. ROCA, *San Leandro*, p. 137-162, en indiquant entre parenthèses la numérotation différente de PL 87, 1099-1110.

16 (17) *In tenebris nullus loquatur alteri ... post completa.*

Post completa nulla ex uobis loquatur, set simplici corde et humili animo requiescite.

2 (3) *Praepositus sane in medio consistens dormitorio...*

Abbatissa in medio uestri consistat dormitorium.

16 (17) *Duo in uno lecto non iaceant ... ne dum ab inuicem proximant corpora nutriantur libidinis incentiua.*

Due ex uobis in uno non iaceant lectulo, ne quando coniunctis corporibus nutriant incentiba liuidine.

Dans ses quatre phrases successives, la *Regula* correspond donc alternativement aux deux premiers chapitres de Fructueux, qui décrivent les offices nocturnes, et à un chapitre ultérieur sur les «vices à éviter»²⁵). De ces quatre textes parallèles à Fructueux, Verheijen a bien noté le premier et les deux derniers²⁶), mais le second lui a échappé²⁷).

Plus importante que cette légère omission est l'erreur qu'il commet sur le sens de la relation. Selon lui, c'est Fructueux qui se sert de la *Regula*. Le contraire nous paraît certain. D'abord parce que la manière du rédacteur de la *Regula* nous est bien connue: après avoir reproduit de près l'*Ordo Monasterii*, il continue vraisemblablement d'utiliser de même un autre modèle. Ensuite parce que Fructueux dépend déjà de deux autres sources que nous avons la chance de connaître: la Règle d'Isidore²⁸) et une *Vita Pachomii* (ou *Posthumii*) légendaire qui eut quelque succès en Espagne avant que la Vie de Pachôme traduite par Denys le Petit vînt offrir aux lecteurs une biographie de meilleure qualité²⁹). Plus proche de ces deux antécédents, le texte fructuosien a servi d'intermédiaire entre eux et la *Regula*. Celle-ci dépend de Fructueux et de lui seul.

Pour finir, la *Regula Puellarum* manifeste une dernière fois son affiliation à l'*Ordo Monasterii*³⁰) et coïncide avec la Règle d'Isidore:

²⁵) Dans ce dernier, la première phrase (334-336: *In tenebris...*) suit la seconde (331-334: *Duo in uno...*).

²⁶) VERHEIJEN, *La Regula*, p. 52-53.

²⁷) De plus, il ne signale pas, dans la dernière phrase, le parallélisme initial (*Duo ... ne*).

²⁸) ISIDORE, *Reg.* 6, 3: *ualedictis fratribus inuicem*; 13, 2: *Nocte ... unus alteri nemo loquatur. Duobus in uno lectulo iacere non liceat. In nocturnis tenebris nemo loquatur fratri quem obuiat.*

²⁹) *Vita Pachomii Iunioris* 8: *Procul ab inuicem contextum iuncis sternite ... ita ut interuallum singulorum cubitus intercedat unus, ne dum ab inuicem proximant corpora, enutrient libidinis incentiua* (cf. PL 73, 435 C). Voir VOGÜÉ, *La «Vita Pachomii Iunioris» (B.H.L. 6411). Ses rapports avec la Règle de Macaire, Benoît d'Aniane et Fructueux de Braga*, dans *Studi Medievali*, 3^a Serie, 20 (1979), p. 535-553, spécialement p. 549-552.

³⁰) Cf. OM II: *Nocturnae autem orationes ...*

ISIDORE, *Regula* VI, 4

In cottidianis uero uigiliarum officiis primum tres psalmi canonici recitandi sunt, deinde tres missae psalmodum, quarta canticorum, quinta matutinorum officiorum.

In dominicis uero diebus uel festiuitatibus martyrum, sollemnitis causa missae singulae superadiciendae sunt. Verum in uigiliis recitandi aderit usus...

REGULA PUELLARUM III

In nocturnis autem orationibus cotidie recitandos psalmos, primus canonicos tres, deinde tres missas de psalterio cum tribus responsorios, quarta de canticis, lectiones due, laudes et imnus, oratio dominica.

In uigiliis autem sollemnium uel dominicorum, singulae missae superadiciantur propter honore festiuitatum uel resurrectio dominica.

Sans rien garder de l'*Ordo*, la *Regula* suit donc Isidore. Les différences sont plus apparentes que réelles. Si, après les vigiles quotidiennes, la *Regula* omet la cinquième *missa* d'Isidore, c'est qu'elle a déjà mentionné ces trois psaumes des matines au début de sa description. Les quatre pièces finales qu'elle ajoute à cet endroit (leçons, *laudes*, hymne, oraison dominicale) sont celles qu'indiquait Isidore pour la fin des petites heures et qu'elle a elle-même indiquées pour la conclusion de tierce. Il semble que le silence d'Isidore sur cette conclusion des vigiles vienne de ce qu'il ne fait qu'énumérer rapidement les *missae* successives, en présentant les matines comme la suite de l'office nocturne. Mais soit que la *Regula* se borne à expliciter, soit qu'elle ajoute réellement, elle n'ajoute en tout cas à la description d'Isidore que des éléments isidoriens.

Quant aux «trois répons» joints par la *Regula* aux *missae* du psautier, ils correspondent à l'unique *responsorium* qui suivait les trois psaumes des petites heures et des vêpres, tant chez Isidore que dans la *Regula*. L'absence de ces répons des vigiles dans le texte d'Isidore ne tient-elle pas de nouveau à la sobriété de sa rédaction? Il est possible que, pour l'évêque de Séville, la *missa psalmodum* comportât, avec ses trois psaumes, le répons supplémentaire que la *Regula* a cru bon de mentionner expressément. En ce cas, aucune différence réelle ne sépare les deux offices. Dans le cas contraire, le répons ajouté par la *Regula* donnerait à celle-ci un aspect plus récent, puisqu'on trouve de ces répons nocturnes, alternant avec des groupes de trois psaumes, chez Fructueux de Braga³¹). En toute hypothèse, le répons succédant aux

³¹) FRUCTUEUX, *Reg.* 2 (3): *medium noctis persoluant officium, ubi quatuor responsoria sub ternorum psalmodum diuisione concinuntur*. Fructueux parle plus loin de «douze psaumes», puis d'une *missa* matinale, à laquelle s'ajoute une sixième *missa* les samedis et dimanches. A propos de celle-ci, il précise que l'office comporte alors, en plus

trois psaumes est un trait de l'office d'Isidore, peut-être transporté par la *Regula* des offices du jour dans ceux de la nuit, mais certainement suggéré par la Règle de l'évêque de Séville.

C'est donc un office entièrement isidorien que présente ici notre témoin. Au plan littéraire, le parallélisme des deux textes est si étroit et si suivi qu'une relation de dépendance paraît certaine. Reste à déterminer le sens de cette relation. D'après tout ce que nous avons vu, il est probable que la *Regula* dépend ici d'Isidore, comme plus haut elle dépendait de l'*Ordo* et de Fructueux.

Si Verheijen a cru le contraire, c'est que l'expression *nocturnae orationes*, que la *Regula* retient de l'*Ordo Monasterii*, lui semblait à juste titre plus ancien que le nom isidorien de *uigiliae*³²). Mais il importe de distinguer entre faits liturgiques et faits littéraires. Si l'auteur de la *Regula* parle ici d'«oraisons nocturnes», ce n'est pas par fidélité à une tradition liturgique encore vivante, mais sous l'influence de la principale source littéraire d'où provient sa compilation. De cette expression, aussi bien que du mot *lucernarium* employé plus haut, on ne peut tirer aucune conclusion relative à la date de la *Regula*. Celle-ci est à dater, non d'après ces termes d'emprunt, mais d'après ses institutions liturgiques réelles, qui dénotent un état postérieur à la Règle isidorienne.

Avant de conclure, il faut encore faire état de quelques détails où Verheijen a vu des indices de l'antériorité de la *Regula Puellarum* par rapport à Isidore. L'un d'eux est l'expression isidorienne *ualedictis inuicem fratribus*³³), qui ferait écho au *ualefacientibus inuicem* de la *Regula*. Mais en réalité, celle-ci reproduit là, comme nous l'avons vu³⁴), les termes de Fructueux de Braga, qui se souvient lui-même d'Isidore.

La même explication vaut pour la phrase d'Isidore *Duobus in uno lecto iacere non liceat*³⁵). C'est à travers son adaptation fructuosienne

des *missae*, «six répons». Un peu obscur, le texte cité plus haut doit donc s'entendre de quatre répons intercalés entre autant de groupes de trois psaumes; cf. J. PINELL, *Las horas*, p. 9.

³²) A juste titre, disons-nous, si l'on considère seulement les témoins en cause (*Ordo Monasterii* et Règle d'Isidore). Mais l'emploi de *uigiliae* pour désigner un simple office de la fin de la nuit se rencontre dès avant l'*Ordo* chez Égérie, et peu après lui chez Cassien. Voir VOGÜÉ, *La Règle de saint Benoît*, t. V (SC 185), Paris, 1971, p. 464.

³³) Voir ci-dessus, n. 28; VERHEIJEN, *La Regula*, p. 51. C'est par erreur que celui-ci parle ensuite (p. 52) d'une «addition» d'Isidore aux nocturnes de la *Regula Puellarum*, car la *missa matutinarum officiorum* qu'Isidore ajoute là a déjà été décrite par la *Regula*.

³⁴) Le fait est aussi noté par Verheijen (p. 52), mais interprété comme un emprunt de Fructueux à la *Regula*.

³⁵) ISIDORE, Reg. 13 (14, 2); VERHEIJEN, *La Regula*, p. 50.

qu'elle a pénétré dans la *Regula*³⁶). Celle-ci ne peut être la source d'Isidore, comme le suggère Verheijen.

Une autre filiation construite par ce dernier est également illusoire. Dans un des chapitres qui suivent sa description de l'office, la *Regula* prescrit, conformément à l'*Ordo Monasterii*, d'honorer la supérieure:

ORDO MONASTERII VI

*Fideliter oboediant, patrem suum honorent
post Deum, praeposito suo deferant sicut
debet sanctos.*

REGULA PUELLARUM VII

*Fideliter obediant matre sue spiritali, pre-
posite sue honor et humilitate deferant sicut
debet sanctitas.*

De son côté, Isidore se souvient évidemment de l'*Ordo* quand il écrit: *Patri honorem debitum referentes, erga seniores oboedientiam ... conseruabunt*³⁷). Dans cette réminiscence, le verbe augustinien *honorent* est représenté par le substantif *honorem*, dont Isidore fait le complément du participe *referentes*, correspondant au *deferant* de l'*Ordo*. Une transposition analogue s'observa dans la *Regula*: *honor(em) ... deferant*.

D'après sa comparaison incomplète des trois textes, dont il omet de citer une partie, Verheijen a cru que celui d'Isidore était plus proche de la *Regula* que de l'*Ordo*³⁸). Mais si l'on considère le texte entier de celui-ci, il devient clair que son verbe *honorent* est à l'origine du mot *honorem* chez Isidore comme dans la *Regula*. Chacun de ces derniers s'avérant en contact direct avec le texte-source de l'*Ordo*, leur rencontre sur le changement d'*honorent* en *honorem* peut être considérée comme fortuite³⁹). On peut en dire autant d'un autre point de contact particulier de la *Regula Puellarum* avec la Règle isidorienne⁴⁰).

Il n'existe donc aucune raison, ni dans la description de l'office ni ailleurs, de tenir la *Regula Puellarum* pour antérieure à Isidore, qui s'en serait inspiré pour rédiger sa propre Règle. Tout indique, au contraire, que cette adaptation féminine de l'*Ordo Monasterii* introduit dans celui-

³⁶) *Regula Puellarum* III: *Due ex uobis in humo non iaceant lectulo*; FRUCTUEUX, *Reg.* 16 (17): *Duo in uno lecto non iaceant*.

³⁷) ISIDORE, *Reg.* 3, 2.

³⁸) VERHEIJEN, p. 50. Il omet le début du texte de l'*Ordo* (*Fideliter ... Deum*) et de la *Regula* (*Fideliter ... spiritali*).

³⁹) Si toutefois on voulait y voir un indice de dépendance secondaire, il faudrait conclure que le rédacteur de la *Regula* se souvient d'Isidore en même temps que d'Augustin.

⁴⁰) Le *ne* commun d'ISIDORE, *Reg.* 5, 7 et de *Reg. Puell.* VI, face à l'*ut* d'*Ordo Monasterii* V. Citant PL 103, 562 B, VERHEIJEN se réfère à *Reg. Is.* 6 (*La Regula*, p. 50) et donne au début un texte discutable. Cette rencontre est évidemment trop ténue pour fonder un jugement de dépendance. Verheijen n'en argue d'ailleurs pas.

ci des emprunts à Isidore et à Fructueux, aussi bien qu'à la *Regularis informatio* augustinienne et au deuxième concile de Séville⁴¹). Comme l'a bien vu Verheijen, la Règle bénédictine elle-même est mise à contribution dans la conclusion⁴²). Dans une pareille mosaïque de citations, les emprunts à Isidore et à Fructueux prennent place tout naturellement.

En corrigeant de la sorte une suggestion mineure de Verheijen, nous n'oublions pas que nous lui devons toutes les données du problème. S'il n'a pas réussi à résoudre celui-ci, que sont ces menus fils restés entremêlés auprès de l'énorme écheveau qu'il a si sagacement débrouillé? Remarqué peu de temps avant sa mort, ce léger défaut de son oeuvre n'a pu lui être soumis pour rectification. Sans doute aurait-il apprécié pareille clarification, comme il s'était réjoui de voir confirmé par nous, dans les *Mélanges* qui lui furent offerts, une de ses thèses favorites: l'origine orientale de l'*Ordo Monasterii*⁴³). Nous souhaitons que le présent article apparaisse comme un hommage, non seulement au savant qu'honore ce volume, mais encore à son confrère défunt, maître inégalé des études sur la Règle de saint Augustin.

La Pierre-qui-vire

Adalbert de VOGÜÉ O.S.B.

⁴¹) Comparer *Reg. Puell.* II et *Reg. Inf.* I, 2-3; *Reg. Puell.* V et *Reg. Inf.* I, 3; *Reg. Puell.* XI et *Conc. Hisp.* II (619), can. 11.

⁴²) Comparer *Reg. Puell.* XIII et *RB* 30, 2-3. Cf. VERHEIJEN, *La Règle*, t. I, p. 143.

⁴³) VOGÜÉ, *L'horaire de l'«Ordo Monasterii»*. *Ses rapports avec le monachisme égyptien*, dans *Homo Spiritualis. Festgabe L. Verheijen*, Würzburg, 1987, p. 240-258. Le 1^{er} mai 1987, Verheijen nous écrivait: «Il y a de très intéressantes choses dans ma *Festschrift*, mais vous apportez vraiment de l'eau à mon moulin. L'origine orientale de l'*Ordo Monasterii* se confirme donc. Il sera difficile de prouver qu'Alypius en est l'auteur, mais l'hypothèse se fortifie. Merci infiniment!».